

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (21) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, VAUTHIER Jean-Luc, DEHOORNE Michaël, CHAUMARD Laurent, LAMY-QUIQUE Karine, DE LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, SCOTTON Aude, BUREL Sylvia, WHARMBY Isabelle.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (6) :

Frédéric GONDA a donné pouvoir à François CABY
Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à Catherine COURTOIS
Carole GARDET a donné pouvoir à Agnès COLOMBET
Henriette EL HAGE a donné pouvoir à Karine LAMY-QUIQUE
Véronique CANET a donné pouvoir à Rose-Marie SORCE
Brice VANDEPITTE a donné pouvoir à Michaël DEHOORNE

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en
Préfecture le : 28.02.2023
Et publication le : 01.02.2023
Le Maire,



ABSENTS EXCUSES (2)

Vincent GASCA, Flavien LEGER

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/02/2023

Date d'affichage : 20/02/2023

Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.

TARIFS 2023 – BIBLIOTHEQUE ET PORT/PLAGE - COMPLEMENT

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2022.103 du 5 décembre 2022 relative aux tarifs ;

Considérant la perte de documents par les adhérents et la nécessité de refacturer les livres/DVD/ CD perdus aux intéressés ;

Il est proposé d'ajouter les tarifs suivants pour l'année 2023 :

BIBLIOTHEQUE

Période du 1^{er}/10/2022 au 30/09/2023

REFACTURATION	Tarifs 2022/2023
Livres jeunesse petit format (moins de 20 cm de longueur ou de largeur)	10 €
<i>Si le livre a plus de 10 ans</i>	6 €
Livres jeunesse grand format (20 cm et plus de longueur ou de largeur)	17 €
<i>Si le livre a plus de 10 ans</i>	13 €
Livres adultes petits format (11 cm de largeur par 18 cm de longueur maximum)	10 €
<i>Si le livre a plus de 10 ans</i>	6 €
Livres adultes grand format (plus de 11 cm de largeur par 18 cm de longueur)	19 €
<i>Si le livre a plus de 10 ans</i>	15 €

Textes lus (jeunesse et adultes)	20 €
<i>Si le texte lu a plus de 5 ans</i>	16 €
CD (jeunesse)	17 €
<i>Si le CD a plus de 5 ans</i>	13 €
DVD (jeunesse et adultes) comprenant le prix des droits de prêt voire de projection	42 €
<i>Si le DVD a plus de 5 ans</i>	38 €

Abonnement pour 3 mois adultes « touristes » (18 ans et +)	5 €
Abonnement collectivités basées à Saint-Jorioz	Gratuit
Abonnement collectivités extérieures à Saint-Jorioz	15 €

PRESTATIONS	Tarifs 2022/2023
Photocopie format A4 N&B	0.60 €
Photocopie format A4 N&B	0.90 €

Considérant l'obligation de mentionner les tarifs en HT et TTC et donc de compléter la délibération relative aux tarifs du port et de la plage pour 2023 ;

Les tarifs port et plage sont donc les suivants :

PLAGE

TYPE D'ABONNEMENT	TARIFS 2023	
	HT	TTC
Entrée adulte (à partir de 18 ans)	2,25 €	2,70 €
Entrée jeune (de 10 à 17 ans)	0,83 €	1,00 €
Carte de 10 entrées adulte	16,25 €	19,50 €
Carte de 20 entrées adulte	29,17 €	35,00 €
Carte de 10 entrées jeune	6,25 €	7,50 €
Carte de 20 entrées jeune	10,83 €	13,00 €
Entrée à partir de 16h30	0,83 €	1,00 €
Carte d'abonnement saison	16,67 €	20,00 €
Carte à puce	1,67 €	2,00 €

Gratuité pour le personnel municipal ainsi que pour les personnes de plus de 70 ans et les mineurs habitant la commune.

BADGES D'ACCES AU PARKING DU PORT DE PLAISANCE

TYPE D'ABONNEMENT	TARIFS 2023	
	HT	TTC
COMMUNE		
journée	12,50 €	15 €
semaine	41,67 €	50 €
saison	66,67 €	80 €
EXTERIEURS		
journée	16,67 €	20 €
semaine	54,17 €	65 €
saison	125,00 €	150 €
CAUTION BADGE		
Caution	29,17 €	35 €

PORT DE PLAISANCE

CATEGORIE	TARIFS 2023	
	HT	TTC
PORT DE PLAISANCE		
Barque de pêche	291,67 €	350 €
Bateau moteur - 10 CH sans cabine	291,67 €	350 €
bateau pêche-promenade	463,34 €	556 €
Voilier - 5m	463,34 €	556 €
Bateau moteur de 10 à - 50 CH	657,50 €	789 €
Voilier de 5 à 6m	657,50 €	789 €
Bateau moteur de 50 à - 100 CH	884,17 €	1 061 €
Voilier de + 6m	884,17 €	1 061 €
Bateau moteur de 100 à - 200 CH	1 205,00 €	1 446 €
Bateau moteur de + 200 CH	1 446,67 €	1 736 €
PONTONS TUILERIE (Dynastar et Beauquis)		
Barque de pêche	277,50 €	333 €
Bateau moteur - 10 CH sans cabine	277,50 €	333 €
bateau pêche-promenade	430,00 €	516 €
Voilier - 5m	430,00 €	516 €
Bateau moteur de 10 à - 50 CH	601,67 €	722 €
Voilier de 5 à 6m	601,67 €	722 €
Bateau moteur de 50 à - 100 CH	800,84 €	961 €
Voilier de + 6m	800,84 €	961 €
Bateau moteur de 100 à - 200 CH	1 085,00 €	1 302 €
Bateau moteur de + 200 CH	1 318,34 €	1 582 €
Amarrage pour activité commerciale tous pontons	833,34 €	1 000 €
PONTON SAISONNIER		
Stationnement des saisonniers (période d'avril à septembre inclus)		
- Forfait de 1 à 3 jours	83,34 €	100 €
- Forfait de 4 à 7 jours et par semaine	166,67 €	200 €
Stationnement des saisonniers (période d'octobre à mars inclus)		
- Forfait mensuel	23,34 €	28 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs présentés ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 27 février 2023

Le Secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET



Le Maire,
Michel BEAL



La délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Saint-Jorioz dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens : www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou de la notification de la décision du Maire lorsqu'un recours gracieux a été préalablement déposé.